

PROCES VERBAL/COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 27 JUIN 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 27 juin à 17h30, le Conseil syndical légalement convoqué par Madame Elise HUIN, Présidente, s'est réuni à la Communauté de communes du Vexin Normand, à Gisors (27140).

Etaient présents :

- Délégués de la Communauté de communes du Vexin Normand : Elise HUIN, Gilles LUSSIER, Gilles DELON, Catherine LEPILLER et Jean-Pierre FONDRILLE
- Délégués de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération :
- Délégué de la commune de Boury en Vexin : Marie-José DEPOILLY
- Délégué de la commune de Courcelles les Gisors :
- Délégué de la commune de Bray et Lu : Romain SANVY
- Délégué de la commune de Montreuil sur Epte : Brigitte PINCHON

Monsieur Gérard FROMENTIN a donné pouvoir à Madame Elise HUIN

Secrétaires administratifs présents :

- Stéphane MIMPONTEL,
- Stéphane BERTHELIER,

Monsieur Romain SANVY, conseiller syndical, a été nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité par 9 voix le procès-verbal de la précédente séance, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

ETAT DES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE

Décision n°2022002 – Convention avec la commune de Guerny pour la mise à disposition de la salle des fêtes et du site de Gisancourt lors de la fête de la Voie Verte, le 25 septembre 2022

ANIMATION :
ANIMATIONS ET PROGRAMME PREVISIONNEL DES FESTIVITES
LORS DE LA FETE DE LA VOIE VERTE LE 25 SEPTEMBRE 2022

Rapporteur : Madame la Présidente

Considérant que dans le cadre de l'animation de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte, une journée festive est organisée annuellement depuis 2007, hors naturellement les périodes de pandémie comme subie en 2020 ;

Considérant qu'il est souhaitable dans ce cadre, d'animer et de faire découvrir la Voie Verte au public en proposant un programme sur le tryptique « **musique-animations, restauration, marché artisanal** » ;

Vu la Commission Animation du Syndicat Mixte de la Voie Verte tenue le 09 juin 2022 ayant proposé le programme suivant ;

- ✓ **Mise en place de 3 courses pédestres (3 boucles de 2,5 km, 5 km et 10 km) au départ de Gisancourt vers Dangu avec retour à Gisancourt ;**
- ✓ **Organisation d'une course de roller, vélos.**
- ✓ **Mise en place d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors et de Gasny avec une jonction à Gisancourt ;**
- ✓ **Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;**
- ✓ **Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;**
- ✓ **Location de structures gonflables pour les enfants ;**
- ✓ **Mise en place de défis sportifs ;**
- ✓ **Promenades à poneys ;**
- ✓ **Tenue d'un Marché artisanal avec demander aux exposants qui sont actuellement certains week-ends sur la Voie Verte de venir à Gisancourt le dimanche 25 septembre ;**

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 9 votants décide :

- De prendre acte que la journée annuelle de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte est fixée au dimanche 25 septembre 2022 ;
- De prendre acte de l'organisation d'animations sur les sites de Gisancourt, avec les activités suivantes imaginées :
 - ✓ **Mise en place de 3 courses pédestres (3 boucles de 2,5 km, 5 km et 10 km) au départ de Gisancourt vers Dangu avec retour à Gisancourt ;**
 - ✓ **Organisation d'une course de roller, vélos.**
 - ✓ **Mise en place d'une randonnée cycliste des élus de la Voie Verte au départ de Gisors et de Gasny avec une jonction à Gisancourt ;**
 - ✓ **Tenue d'un petit déjeuner offert à Gisancourt avec des produits locaux/bio/du terroir ;**

- ✓ Proposition de location de vélos gratuits (prestation payée par le Syndicat Mixte) ;
- ✓ Location de structures gonflables pour les enfants ;
- ✓ Mise en place de défis sportifs ;
- ✓ Promenades à poneys ;
- ✓ Tenue d'un Marché artisanal avec demander aux exposants qui sont actuellement certains week-ends sur la Voie Verte de venir à Gisancourt le dimanche 25 septembre ;
- ✓ Mise en place d'un PC sécurité avec la Croix Rouge
- De valider le fait que les animations seront organisées en partenariat avec des associations locales et autres prestataires volontaires ou rémunérés (ludothèque, petit-déjeuner, massage, etc...).

FINANCES :
MISE EN PLACE D'UNE CAUTION DE 50 € POUR LE MARCHÉ
ARTISANAL LORS DE LA FETE DE LA VOIE VERTE LE 25
SEPTEMBRE 2022

Rapporteur : M. Romain SANVY, 1^{er} Vice-Président en charge des Finances

Considérant l'organisation de la journée de la voie verte prévue le 25 Septembre 2022 et le choix de mettre en place un marché artisanal sur le hameau de Gisancourt (commune de Guerny) ;

Considérant qu'il paraît judicieux de mettre en place un système de caution pour les exposants afin d'éviter des désistements de dernière minute ;

Considérant que le montant de cette caution est fixé de 50 € ;

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 9 votants décide :

- De mettre en place un principe de caution pour le marché artisanal de la journée de la Voie Verte du 25 septembre 2022 ;
- De fixer le montant de la caution à 50 € ;
- D'indiquer que si les exposants qui se sont inscrits pour participer au marché artisanal ne viennent pas, la caution sera encaissée en recette sur le budget du syndicat mixte de la voie verte.

TECHNIQUE : AUTORISATION ACCORDEE A VEXIN SUR EPTE POUR
REHABILITER UN BATIMENT TECHNIQUE A BERTHENONVILLE
POUR EN FAIRE UN LIEU D'ANIMATIONS

Rapporteur : M. Gilles LUSSIER, 3^{ème} Vice-Président en charge du Technique

Considérant l'appel à projet souhaité d'être lancé par la Commune de Vexin-sur-Epte au lieu-dit Voie verte – impasse du moulin à Berthenonville d'ici la fin d'année 2022, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Engagement de la consultation → lundi 2 janvier 2023 au 15 février 2023
- Remise des dossiers de candidatures → au plus tard le 15 février 2023
- Analyse des propositions et audition (éventuelle) des candidats → début mars 2023
- Choix du lauréat → après le conseil municipal d'avril 2023

Considérant l'objet de cette consultation (cf Annexe pour la complétude) à savoir :

- La présente consultation est organisée par la commune de Vexin-sur-Epte (25 grande rue, Ecos 27630 Vexin-sur-Epte) en vue de la location d'un local, dont elle est propriétaire.
- Le local est situé impasse du moulin à Berthenonville à proximité immédiate de la voie verte Gisors <> Gasny.
- Cette dernière longe la vallée de l'Epte et est accessible aux piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite.
- Vexin-sur-Epte souhaite donc lancer un appel à projet en direction d'acteurs privés afin d'enrichir l'offre de loisirs et de détente le long de la voie verte.
- La commune est propriétaire d'un bâtiment d'environ 68 m² qui sera mis à disposition du prestataire retenu. Ce dernier est situé impasse du moulin à Berthenonville sur la parcelle cadastrée 060 AB 3. La voie verte se situe à proximité immédiate du bâtiment.



Au final, la commune de Vexin-sur-Epte souhaite mettre à profit ce bâtiment afin qu'il puisse bénéficier à un candidat désirant investir la voie verte durant la période estivale, sous forme, par exemple d'offre de restauration, loisirs qualitatifs (« cyclolivres »...), artistiques, animations, à destination du grand public...

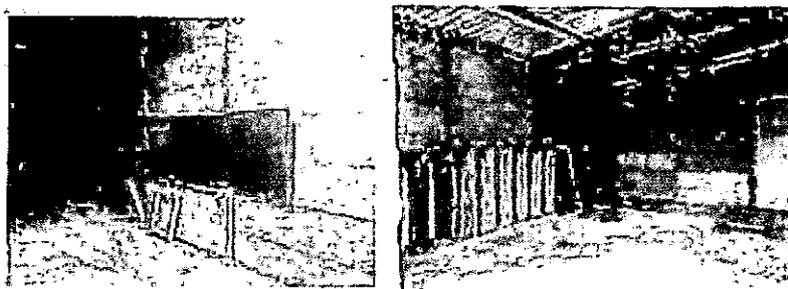
Les principales informations sur le bien sont les suivantes :

- Surface : environ 68 m²
- Le bâtiment est un préfabriqué béton. Les dimensions intérieures sont les suivantes : 11.90 m x 5.70 m. La toiture est en plaques fibrociment. L'éclairage diurne par plaque translucide. Le sol est une dalle béton brut. Les murs sont en plaques de béton préfabriquées
- L'accès se caractérise par une porte bois sectionnelle coulissante passage libre : 3,70 x 3,18
- Une installation électrique complète avec tableau 2001 éclairages, prises est en place.
- Il existe un bureau indépendant fermé à l'intérieur 4,00x1,90 avec éclairage, prises et chauffage
- Possibilité raccordement fibre THD

Vue intérieure accès



Vue intérieure



Vu la saisine mail de la commune en date du 31 mai 2022 sur ce point ;

Vu l'ensemble de ces éléments ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical par 9 votants décide :

- De prendre acte de cet appel à projet ;
- De donner l'accord et un avis très favorable du Syndicat Mixte à cette démarche qui permet de donner une vraie opportunité pour animer la voie verte ;
- De préciser qu'il conviendra d'être prescriptif et vigilant sur la signalisation/publicité de ce lieu afin de limiter celle-ci de façon anarchique sur la voie verte et de préciser que celle-ci sera prise en charge et installée par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La Présidente du Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte certifie que le présent procès-verbal a été affiché sur le panneau d'affichage situé à l'extérieur des locaux prévus à cet effet le :

Romain SANVY

Secrétaire de séance



Elise HUIN

Présidente